

J
U
I
L
L
E
T
/
A
O
U
T

2
0
2
0

Abonnement Ecole des Loisirs



l'école des loisirs

Vous avez la possibilité d'abonner vos enfants à l'Ecole des Loisirs. Il s'agit d'un abonnement de livres sur l'année scolaire (de novembre à juin). Chaque mois, votre enfant recevra son livre au CiE. Nous nous chargerons de le faire suivre sur votre lieu de travail pour les personnes ne travaillant pas sur le site de Lanrinou.

Les abonnements sont par tranches d'âge : 0/3 ans, 2/4 ans, 3/5 ans, 5/7 ans, 7/9 ans, 9/11 ans, 11/13 ans et + de 13 ans.

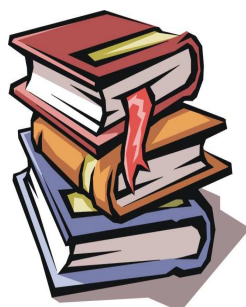
Les planches et les bulletins d'inscription sont disponibles au CiE et sont à retourner complétés **avant le 30 septembre 2020**.

En passant par le CiE, les abonnements sont regroupés et le tarif est donc réduit.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le CiE ou consulter notre site Internet (onglet bibliothèque).

Contact : Adeline MASCLET au 02.98.25.34.78

Bibliothèque



La bibliothèque du CiE a ré-ouvert ses portes avec le respect des gestes barrières !

Pendant l'été, vous pouvez emprunter jusqu'à 8 livres pour une durée de 8 semaines. Les livres sont disponibles à Lanerneau dans les locaux du CiE et peuvent également être envoyés par courrier ou par la navette interne. La liste des livres disponibles est régulièrement mise à jour sur le site internet du CiE.

Cesu et e-Cesu



Vous avez la possibilité de commander des chèques CESU ou e-CESU.
Le bulletin de demande se trouve sur le site du CIE (onglet solidarité).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le CIE ou à consulter notre site Internet.

Attention : il n'y a pas de commande en août.

Activités culturelles

Au vu du contexte actuel, le CIE ne sera pas en mesure de vous proposer des abonnements pour la saison 2020/2021. Merci de votre compréhension.

Baucoup de salles sont partenaires du réseau CEZAM. Si vous possédez cette carte, vous pourrez bénéficier de tarifs réduits sur certains spectacles.

Cette carte est disponible au CIE au tarif de 3 € pour le salarié et de 2 € pour le conjoint et les enfants. Le règlement est à joindre à votre demande. Le formulaire de demande est à télécharger sur le site internet du CIE.

Contact : Patricia BERROU au 02.98.25.32.33

BIP&GO Télépéage **BIP&GO Formule Liber-T Vacances**

Réglez les péages grâce à vos Chèques-Vacances.

Depuis le 1er janvier 2013, les chèques vacances ne peuvent plus être remis directement aux péages. Avec BIP&GO formule Libert-T Vacances, réglez les péages grâce à vos chèques Vacances.

Informations et souscriptions sur le site : www.bipandgo.com

Toute l'équipe du CIE vous souhaite un bel été

